



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

DELIBERATION N° DEL049-20

L'an deux mille vingt, le 25 juin 2020 à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 18 juin 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

Pouvoirs :

M. BACHIMON Alizé (Pouvoir à Sylvie Cussigh, en date du 25 juin 2020)
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 juin 2020)

MADAME SYLVIE SAUNIER-CAILLY A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Désignation des représentants de la commune à l'Association des maires et adjoints de l'Isère, commission « sécurité routière ».

Rapporteur : Pierre VERRI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les représentants (un titulaire et un suppléant) de la commune de Gières qui siégeront au sein de la commission « sécurité routière » de l'association des maires et adjoints de l'Isère.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter la commune au sein de la commission « sécurité routière » de l'association des maires et adjoints de l'Isère.

Les candidatures proposées sont :

Titulaire	Suppléant
• Jean PAVAN	• Mickaël GUIHENEUF

Titulaire	Suppléant
• Timothée JAUSOIN	• Sylvain STAMBOULIAN

Nombre de suffrages exprimés : 29

Titulaire	Suppléant	Nombre de voix obtenues
• Jean PAVAN	• Mickaël GUIHENEUF	22

Titulaire	Suppléant	Nombre de voix obtenues
• Timothée JAUSOIN	• Sylvain STAMBOULIAN	7

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Jean PAVAN et Mickaël GUIHENEUF et 7 voix pour Timothée JAUSOIN et Sylvain STAMBOULIAN, Jean PAVAN délégué titulaire et Mickaël GUIHENEUF délégué suppléant en tant que représentants de la commune qui siégeront au sein de la commission « sécurité routière » de l'association des maires et adjoints de l'Isère.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2020.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.